



✉ 10 rue Théophile Naudy
45000 ORLÉANS
① 02 38 22 38 59
Courriel : orleans-tours@sgen.cfdt.fr
Site : <https://orleans-tours.sgen-cfdt.fr/>

à Madame la Rectrice

Orléans, le 15 décembre 2017

Objet : maltraitances
au sein de la DAFPIC

Madame la Rectrice,

Monsieur le Secrétaire Général a eu l'amabilité de me transmettre le courrier écrit par des collaborateurs-trices de Mme la Dafpic, daté du « XXX novembre », et je l'en remercie très sincèrement.

Comme vous le savez, le Sgen-CFDT n'est pas une organisation inutilement agressive et, en revanche, nous sommes toujours prêts à faire preuve de bonne volonté, surtout avec les interlocuteurs institutionnels dont M. le Secrétaire Général fait partie et avec lesquels un dialogue fructueux est possible. Ce serait donc par égard pour lui et pour le Rectorat que notre syndicat consentirait le geste d'apaisement qu'il souhaite. Cela nous serait d'autant plus facile que l'article incriminé dans le courrier transmis a été publié le 10 novembre, il a largement eu le temps de faire son effet, il a été beaucoup lu, il n'est pas très utile qu'il continue d'encombrer la toile encore longtemps. Quant à le réécrire, cela n'aurait pas de sens, il faudrait le retirer purement et simplement.

Mais je vous avoue que la lecture de cette lettre ampoulée et ridicule du XXX novembre pourtant ornée de 9 signatures nous a d'abord donné une furieuse envie non pas de reculer mais d'ajouter un chapitre à cet article. Nous pourrions dénoncer une tentative d'intimidation qui nous paraît téléguidée par une personne sûre de sa « *garde rapprochée* » et recherchant la complicité de M. le Secrétaire Général... Qu'une partie des signataires se sente visée dans cet article est une preuve de leur très partielle lucidité. Car se permettre de juger les effets qu'un mode managérial induit sur certains agents à l'aune de ce qui va bien pour les autres est très discutable. Certaines personnes font fi de la souffrance au travail des autres alors qu'elles en sont soit les témoins soit la cause ! Aussi leur indignation nous paraît bien dérisoire face à ce qu'ils appellent un « *réquisitoire* » auxquels ils n'opposent que leurs dénégations. Que ces

personnes sachent que le respect, cela se mérite, surtout pour qui a obtenu le titre de Délégué·e de Recteur·trice ou de faire partie de ses collaborateurs les plus proches.

Oui notre article est bien, globalement, un témoignage à charge contre des pratiques managériales caricaturales et inacceptables sur lesquelles il nous semble qu'il serait temps, Madame la Rectrice, que vous demandiez un rapport par des experts indépendants de l'Inspection Générale. En tant que syndicat, nous avons usé de notre droit d'alerte auprès des responsables académiques et l'on nous répond que cela ne repose que sur une poignée d'agents. Devons-nous nous-même saisir la DGRH ?

Notre objectif est bel et bien qu'il soit mis fin aux nuisances provoquées par quelques cadres dont les pratiques démontrent, à nos yeux, qu'ils et elles n'ont ni légitimité ni professionnalité, à moins qu'il soit légitime et professionnel de maltraiter des subordonnés, ce qui nous aurait échappé ! Ce sont ces gens-là qui se sont eux-mêmes discrédités et nous craignons fort, à la lecture de leur prose, qu'ils soient loin de l'avoir compris puisque nulle part il n'est question dans leur courrier d'un quelconque regret d'avoir pu heurter des agents de ce service. Bien au contraire, ce sont les agents eux-mêmes et le syndicat qui se trouvent accusés de harcèlement !

Par conséquent nous ne saurions retirer les « *mots très durs* » de notre article sans aucune contrepartie et surtout sans aucune garantie de quoi que ce soit. Nous exigeons :

1. la mise en sûreté des personnels identifiés et en danger à ce jour parce qu'ils nous ont signalé leur souffrance.
2. l'assurance d'une intervention pour que les pratiques managériales changent.

La quiétude du fonctionnement d'un service ne se gagne ni par le déni ni par l'élimination des agents qui ont signalé des dysfonctionnements et les mauvais traitements qu'ils ont subis. Elle se construit par des rapports toujours courtois, équilibrés, dans la bienveillance et la bonne organisation.

Veuillez croire, Madame la Rectrice, à notre attachement à la notion de respect de tous les personnels.



Michel de PEYRET

Secrétaire académique